



la Roche sur Yon



La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie : Actions de Formation

tel : 02 51 37 35 35 – 06 89 61 32 47
mail : le-carrefour-formation@orange.fr
web : le-carrefour-formation.fr
déclaration d'activité : 52850185885
agrément : E10085 05260

Programme détaillé formation AM :

Durée de la formation : 8 heures minimum sur 2 jours sans excéder 4 heures par jour.

Équipement obligatoire :

- casque et gants homologués
- chaussures montantes
- blouson et pantalon résistants avec une poche intérieure si possible

L'élève doit posséder un livret de formation

Programme de formation :

30 minutes préalables pendant lesquelles l'élève ou les élèves échangent sur leurs représentations individuelles autour de la conduite.

1 heure minimum : formation à la conduite hors circulation

Connaissances et compétences à acquérir :

- les équipements et leur rôle
- la connaissance des principaux organes du véhicule
- la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

30 minutes : apports théoriques

- acquisition ou rappel des connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence de formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation.

3 heures minimum : formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique, acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- démarrer et s'insérer
- ralentir et s'arrêter
- stationner
- rechercher les indices utiles
- franchir les intersections
- changer de direction.

1 heure minimum : sensibilisation aux risques routiers

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence d'un parent de l'élève mineur. Elle permet d'informer, de conseiller de sensibiliser et de responsabiliser sur les enjeux de la conduite et sur les compétences travaillées durant la formation.